

<http://clg-bruant-courtenay.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1316>

Des élèves médiateurs à Aristide Bruant...

- Vie de l'établissement -

Date de mise en ligne : mardi 26 juin 2018

Copyright © Collège Aristide Bruant - Tous droits réservés

L'axe 3 du projet d'établissement du collège Aristide Bruant consiste à en faire un véritable lieu de vie et d'éducation notamment en améliorant le climat scolaire. Dans le cadre de la lutte contre la violence physique et verbale, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) du collège a mis en place un dispositif de médiation par les pairs.

Il s'agit de former des élèves médiateurs, qui pourront, à l'intérieur d'une cellule de médiation, traiter et désamorcer les petits conflits.

Une dizaine d'adultes médiateurs a été également formée pour encadrer ces jeunes médiateurs.

Les objectifs sont nombreux :

- faire de la lutte contre la violence l'affaire de tous,
- promouvoir le dialogue pour la résolution des petits conflits,
- prévenir les incivilités,
- responsabiliser et impliquer les jeunes.

[[http://clg-bruant-courtenay.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-bruant-courtenay/IMG/UserFiles/Images/photos/mediateurs 2018.jpg](http://clg-bruant-courtenay.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-bruant-courtenay/IMG/UserFiles/Images/photos/mediateurs%202018.jpg)]

Le groupe des Médiateurs le 24 avril dans la salle de médiation.